



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpitaux de proximité

Question au Gouvernement n° 4822

Texte de la question

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Vous le savez, la désertification médicale est une réalité à laquelle les habitants des zones rurales sont durement confrontés. Avec la crise covid, nous ne pouvons accepter de voir nos hôpitaux se vider de leurs lits et de leurs soignants – soignants à qui j'adresse tout mon soutien dans cette période difficile.

Les annonces du Ségur sont positives mais les hôpitaux de campagne sont en difficulté, nous le constatons sur le terrain. Par exemple, les urgences sont fermées temporairement aux hôpitaux de Redon et de Pontivy. Il faut se battre pour conserver les maternités. Les patients doivent effectuer plusieurs dizaines, voire une centaine de kilomètres pour effectuer une simple IRM.

Vendredi dernier, le collectif de santé du pays de Ploërmel, qui regroupe des citoyens, des soignants et des élus du territoire, a manifesté et est venu me voir à ma permanence. Les enjeux sont clairs : il convient non seulement de reconstruire deux services d'EHPAD obsolètes et le service d'hôtellerie, mais également d'assurer la permanence des soins en lien avec la maternité, qui réalise plus de 600 accouchements par an.

Un projet de restructuration globale de l'hôpital avait pourtant été élaboré par la direction en coordination avec les instances locales. Ce projet reposait notamment sur l'attribution de crédits issus du Ségur de la santé dédiés à l'investissement. Mais, fin novembre 2021, lors de la répartition de ces crédits Ségur par votre ministère, la dotation annoncée pour l'hôpital de Ploërmel s'est révélée manifestement insuffisante par rapport aux besoins, au grand regret de la population.

Monsieur le ministre, l'État sera-t-il au rendez-vous pour soutenir tous les hôpitaux de campagne dans le besoin, notamment ceux de Redon et Ploërmel ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe L.T.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je ne peux pas aborder la situation établissement par établissement, même si vous êtes nombreux à venir me voir quand nous sortons de l'hémicycle et c'est tout à fait normal. Vous savez que vous pouvez être reçu par mon cabinet pour toutes les analyses techniques, en lien avec les agences régionales de santé (ARS).

Je ferai donc une réponse un peu plus large : vous avez vous-même dit que le Ségur va dans le bon sens. En effet : 19 milliards d'euros, cela n'a jamais été fait. Nous désendettions les hôpitaux, ce qui signifie que nous leur assurons de survivre et de pouvoir investir, et nous investissons massivement : 3 000 établissements médicaux

et médico-sociaux dans tout le pays. Je sais que vous y êtes sensible.

Jusqu'ici tous les grands plans hospitaliers, Hôpital 2007, Hôpital 2012, ciblaient les crédits vers les grosses structures : les CHU représentaient 70 % des crédits. Le Ségur, c'est non seulement quasiment quatre fois l'enveloppe mais aussi et surtout 85 % d'investissement vers les petites structures. Autant d'hôpitaux que nous sommes allés voir avec le Premier ministre et plusieurs membres du Gouvernement pour leur dire : « Vous aviez peur depuis huit, quinze ou vingt ans de perdre votre hôpital. Non. Par contre, vous avez un problème : une salle de bains pour vingt-deux malades, ce n'est pas possible. Nous allons donc reconstruire un hôpital pour que vous ayez vingt-deux chambres avec vingt-deux salles de bains. » C'est cela, le Ségur de l'investissement. Partout où nous sommes allés, c'est ce que nous avons annoncé. Pas une fermeture d'établissement.

Le label Hôpital de proximité rencontre un succès qui dépasse nos attentes. Il a été lancé sous la législature précédente. Je rends hommage à Marisol Touraine qui en est à l'origine, à Agnès Buzyn qui l'a prolongé, et nous l'avons encore renforcé. C'est une action de continuité – il faut la saluer – qui offre à ces hôpitaux l'assurance de garder une activité de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, même une petite activité d'urgences, et nous restaurons de la biologie. En gros, nous disons à la population : « N'ayez plus peur, votre hôpital est bien là et sera encore là dans cinquante ans. » *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Merci, monsieur le ministre. Je note votre volonté, qui est d'ailleurs la nôtre, de soutenir nos hôpitaux de campagne et je prendrai donc langue avec votre ministère pour régler ce problème de Ploërmel. *(M. François-Michel Lambert applaudit.)*

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4822

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)